



Fédération des établissements d'enseignement privés

Cout de la cotisation 2018-2019			
Élèves du SECONDAIRE		2017-2018	2018-2019
200 premiers élèves		21,00 \$	21,25 \$
200 suivants	(201 à 400 élèves)	20,44 \$	20,69 \$
200 suivants	(401 à 600 élèves)	19,84 \$	20,09 \$
200 suivants	(601 à 800 élèves)	19,27 \$	19,52 \$
200 suivants	(801 à 1 000 élèves)	18,72 \$	18,97 \$
200 suivants	(1 001 à 1 200 élèves)	18,11 \$	18,36 \$
200 suivants	(1 201 à 1 400 élèves)	17,55 \$	17,80 \$
200 suivants	(1 401 à 1 600 élèves)	16,39 \$	16,64 \$
200 suivants	(1 601 à 1 800 élèves)	15,27 \$	15,52 \$
200 suivants	(1 801 à 2 000 élèves)	11,80 \$	12,05 \$
Élèves du PRIMAIRE			
200 premiers élèves		20,35 \$	20,60 \$
200 suivants	(201 à 400 élèves)	19,80 \$	20,05 \$
200 suivants	(401 à 600 élèves)	17,51 \$	17,76 \$
200 suivants	(601 à 800 élèves)	16,35 \$	16,60 \$
200 suivants	(801 à 1 000 élèves)	15,22 \$	15,47 \$
200 suivants	(1 001 à 1 200 élèves)	14,03 \$	14,28 \$
200 suivants	(1 201 à 1 400 élèves)	12,92 \$	13,17 \$
200 suivants	(1 401 à 1 600 élèves)	11,75 \$	12,00 \$
200 suivants	(1 601 à 1 800 élèves)	10,58 \$	10,83 \$
200 suivants	(1 801 à 2 000 élèves)	9,47 \$	9,72 \$
JEUNES DE 4 ANS		8,62 \$	8,87 \$
COÛT MINIMUM (de base)		620 \$	632 \$
RABAIS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME D'ASSURANCE * *Élèves de 5 ans et plus...	Assurances collectives et dommages	2,76 \$	2,76 \$
	Assurances collectives	1,84 \$	1,84 \$
	Assurances dommages	0,92 \$	0,92 \$